

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise	2020/103 Paraphe : BS
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE Délibération n°DB2020/50	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 22

Votants : 23

POUR : 23 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le huit décembre deux mille vingt, à 18h30, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Benoit SINGLIT

Date de la convocation :

M. RICHELET Jean-Pol est élu secrétaire de séance.

Présents : Mmes ANDREY Danielle, DION Valentine, LAMPSON Nadège, PAYEN Françoise et Mrs CANIVENQ Roland, COLSON Pascal, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, FLEURY Vincent, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, MEIS Michel, NANJI Léopold-Désiré, POTRON Pierre, RICHELET Jean-Pol, SALEZ René, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, VALET Bruno.

Ayant donné pouvoir de vote : M. DE POUILLY Jean ayant donné pouvoir de vote à M. MEIS Michel

OBJET : AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR POUR LA REALISATION D'UN OBSERVATOIRE A BAIRON

Vu les statuts de la communauté de communes notamment sa compétence supplémentaire « Actions de développement touristique – Programme de réhabilitation, d'aménagement, d'équipement et d'entretien de sentiers d'interprétation et de randonnées ;

Vu la délibération n°DC2020/55 confiant délégation au Bureau pour approuver les plans de financement d'opérations programmées ;

Considérant la volonté de compléter l'offre future liée aux sentiers de randonnées sur le secteur de Bairon et ses environs, et notamment par la création d'un équipement de type «observatoire ornithologique» venant compléter le sentier thématique Découverte NATURA 2000;

Considérant que la valorisation pédagogique du site de Bairon est inscrite au sein des objectifs du COPIL NATURA 2000 depuis maintenant 5 ans ;

Après en avoir délibéré, le Bureau décide :

- D'APPROUVER le plan de financement suivant :

.../...

Description dépenses	Cout HT	Recettes	Montant HT
Etudes, fourniture, pose, travaux	40 000,00 €	Autofinancement 20%	8 000,00 €
		DETR	16 000,00 €
		LEADER	16 000,00 €
TOTAL	40 000,00 €	TOTAL	40 000,00 €

- D'AUTORISER le président à solliciter une subvention auprès de l'Etat, de LEADER et de tout financeur potentiel
- D'AUTORISER le président à signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

